

MODULE PROFESSIONNEL : MUSICOTHERAPIE ET AUTISME

MUSICOTHERAPIE et TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

OBJECTIF

Acquérir les outils nécessaires pour une prise en charge en musicothérapie auprès d'enfants autistes et leur famille.

PROGRAMME

1. Présentation de la musicothérapie à une équipe pluridisciplinaire
 - ✓ Présentation de l'autisme
 - ✓ Musicothérapie et autisme
2. La Prise en charge
 - ✓ Evaluation en musicothérapie afin de définir un projet thérapeutique individualisé
 - ✓ Définir le cadre de l'intervention
 - ✓ Les différents dispositifs en lien avec le projet thérapeutique illustré par des cas cliniques (vidéo) et par une mise en situation des participants
 - ✓ Le positionnement du musicothérapeute en séance et au sein de l'équipe
 - ✓ Evaluation de l'évolution du patient
 - ✓ Présentation d'un compte-rendu pour l'équipe
 - ✓ La musicothérapie comme aide au diagnostic différentiel
3. Le travail spécifique avec les familles

INTERVENANTS

Professeur Amelia Oldfield, Université Anglia Ruskin, Cambridge (Royaume-Uni)

CONTACTS

Coordination formation continue (SUFÇO) : Catherine Fères : 04 67 14 55 70

catherine.feres@univ-montp3.fr

Secrétariat musicothérapie : Laure Lapeyre : 04 67 06 07 78

musicotherapie@univ-montp3.fr

INFORMATIONS

Public : Musicothérapeutes diplômés

Date : 9, 10 et 11 juillet 2018

Durée : 21 heures de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lieu : Département de Musicothérapie 11, rue Saint Louis 34000 Montpellier FRANCE

Inscription : auprès du secrétariat de Musicothérapie

Tél. : 04 67 06 07 78 ou par @ : musicotherapie@univ-montp3.fr

Tarifs : Formation Continue : 1200€

Reprise d'études non financées/ Demandeurs d'emploi : 900€

Nombre de participants : limité à 12